



Sottens, le 29 mars 2021

Déménagement de l'administration communale dans l'ancien bâtiment de l'Emetteur à Sottens

En vue du prochain déménagement de l'administration communale, nous vous communiquons les informations suivantes :

Fermeture de la Bourse, du Contrôle des habitants et du Greffe du 12 avril au 16 avril 2021. En cas d'urgence seulement, nous vous prions de contacter le 079 415 81 35.

Dès le lundi 19 avril, réouverture du guichet à la population dans les nouveaux locaux.

Modification des horaires, valable dès le 19 avril 2021:

Lundi 16h00 – 18h00

Mardi 9h00 – 11h00

Jeudi 9h00 – 11h00

14h00 – 16h00

ou sur rendez-vous

Nouvelle adresse de correspondance :

Administration communale

Route de Peyres-Possens 27

1062 Sottens

Les numéros de téléphone ne changent pas.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous nous réjouissons de vous accueillir dans nos nouveaux locaux.

La Municipalité

Nous vous invitons à réserver le 19 et 20 juin prochain pour fêter les 10 ans de Jorat-Menthue, selon les normes sanitaires. A cette occasion, l'administration communale vous ouvrira ses portes.



PASSEPORT

moudon & environs

VACANCES

Activités pour les jeunes nés entre 2006 et 2014

Habitant l'une des 33 communes participantes

Liste sur <http://www.pvmoudon.ch/communes>

DU LUNDI 5 AU VENDREDI 16 JUILLET 2021

DU LUNDI 9 AU VENDREDI 20 AOUT 2021

Balade avec les ânes Chiens d'aveugle

Bivouac dans les arbres

Escalade Kids Karting

Cheval Vétérinaire Street Jazz

Paintball Kids Aquaparc

Scrapbooking

Trial Swiss Vapeur Parc Ave Cesar

Bricolage Minimonde enchanté Animaux du Jorat

Escalade Ados

Cristal-Line Escape Game Tous du Film West

Labyrinthe Aventure Atelier science

Aquatis Skatepark Théâtre

Paintball Ados Poney

Randonnée au Moleson

Lasergame Zoo Hip-Hop

Escrime Kids

Activités pour les enfants

Activités pour les ados

Plus d'info :

www.pvmoudon.ch



info@pvmoudon.ch

Inscriptions en ligne entre

le mardi 20 avril

et le mardi 4 mai 2021

Toutes nos activités sont organisées dans le respect des règles sanitaires

